



## PROVINCE de QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

#### AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Isidore le 6 avril 2020 à 20 heures au 671, rang Saint-Régis, Saint-Isidore pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

\*\* DM-03-2020 \*\*

Site concerné :

Lot : 2 867 199  
Adresse projetée : 679-681, rang Saint-Régis  
Zone : C-202

Nature et effet des dérogations mineures demandées :

La demande porte sur un lotissement :

- Permettre un lotissement avec un frontage de 13,75 mètres avant alors que le règlement de zonage 340-2010 et de lotissement 337-2010 stipule que le frontage minimal est de 20 mètres.

Le Conseil statuera cette demande à l'occasion de la séance ordinaire mentionnée ci-haut. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en envoyant un courriel au [urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca](mailto:urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca) ou en appelant au 450-454-3919.

Donné à Saint-Isidore ce 20 mars 2020.

*Karen Healey*  
pour Sébastien Carignan-Cervera  
Directeur général

---

#### CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Isidore certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 20<sup>e</sup> jour de mars 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20<sup>e</sup> jour de mars 2020

*Karen Healey*



PROVINCE de QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION  
MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Isidore le 6 avril 2020 à 20 heures au 671, rang Saint-Régis, Saint-Isidore pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

\*\* DM-02-2020 \*\*

Site concerné :

Lot : 2 868 015  
Adresse projetée : 704, rue Guérin  
Zone : H-218

Nature et effet des dérogations mineures demandées :

La demande porte sur l'emplacement d'une piscine creusée :

- Permettre l'aménagement d'une piscine en cours avant alors que le règlement de zonage 340-2010 stipule que ce n'est pas permis. La piscine sera installée dans la cour avant secondaire donnant sur la rue Langevin selon les mêmes conditions permis au règlement pour les cours latérales.

Le Conseil statuera cette demande à l'occasion de la séance ordinaire mentionnée ci-haut. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en envoyant un courriel au [urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca](mailto:urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca) ou en appelant au 450-454-3919.

Donné à Saint-Isidore ce 20 mars 2020.

*Karen Heaney*  
Pour: Sébastien Carignan-Cervera  
Directeur général

---

**CERTIFICAT de PUBLICATION**

Je, soussigné, résidant à Saint-Isidore certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 20<sup>e</sup> jour de mars 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20<sup>e</sup> jour de mars 2020

*Karen Heaney*